

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DU SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 16 décembre 2024 à 19h00 à la salle du conseil située au 4118, route 112 à Sacré-Cœur-de-Jésus.

Sont présents :

Messieurs les conseillers André Giguère, Jason Nadeau, François Paré, Alain Faucher, Valmond Lessard et Stéphane Paré.

Formant le quorum sous la présidence de Monsieur Guy Roy, maire.

Est également présente, la directrice générale et greffière-trésorière, Madame Émilie Gagné.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Guy Roy, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaires 2025
4. Adoption du programme triennal d'immobilisation (PTI) 2025-2026-2027
5. Questions diverses
6. Levée de la séance

2024-12-4726

Il est proposé par le conseiller M. Valmond Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

ATTENDU QUE les membre du conseil municipal ont déjà pris connaissance des prévisions budgétaires avant leur présentation officielle;

ATTENDU QU'un avis public a été donnée le 2 décembre 2024, soit plus de 8 jours avant l'adoption du budget 2025 et du programme triennal d'immobilisation;

2024-12-4727

Il est proposé par M. François Paré
Et résolu à majorité;

QUE les prévisions budgétaires soient adoptées telles que présentées :

Recettes	
Taxes foncières	1 386 944 \$
Paiement tenant lieu taxes	1 629 \$
Services rendus	14 165 \$
Imposition droits	6 500 \$
Amendes et pénalités	1 400 \$
Intérêts	2 000 \$
Autres revenus	83 092 \$
Transfert	433 533 \$
Total :	1 929 263 \$

Dépenses	
Administration générale	376 838 \$
Sécurité publique	311 342 \$
Transport routier	1 011 401 \$
Hygiène du milieu	84 639 \$
Urbanisme	35 995 \$
Loisirs et culture	95 239 \$
Frais de financement	13 809 \$
Total :	1 929 263 \$

QUE ces prévisions budgétaires seront postées à chaque contribuable de la municipalité de la Paroisse de Sacré-Cœur-de-Jésus;

Adoptée

4. **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) 2025-2026-2027**

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissances du programme triennal d'immobilisation pour les années 2025-2026-2027 avant leur présentation officielle;

*ATTENDU QU'*un avis public a été donné plus de 8 jours avant l'adoption du programme triennal d'immobilisation 2025-2026-2027 (PTI)

2024-12-4728

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alain Faucher
Et résolu unanimement

D'ADOPTER le plan triennal d'immobilisation 2025-2026-2027 tel que présenté et faisant partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée

5. **QUESTIONS DIVERSES**

Les citoyens ont eu l'opportunité de poser leurs questions.

Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-12-4729

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller M. Alain Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée.

(Signé)

Guy Roy
Maire

(Signé)

Émilie Gagné
Directrice générale et
greffière trésorière

« Je, Guy Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

